



FLASH INFO

Dans ce numéro

1. Le mot du maire
2. Nouveaux outils numériques
3. Projet Compostage
4. Action Sociale et Vie Associative
5. Calendrier des fêtes
6. 11 Novembre 2021
7. Invitation nouveaux arrivants
8. Respectons-nous

1. LE MOT DU MAIRE

Il y a un peu plus d'un an, je prenais mes fonctions de maire avec toute la nouvelle équipe municipale. Une année fortement marquée par la crise sanitaire qui nous a tous impactés et qui a cruellement frappé des familles de notre village. Je formule le vœu que nous sortions définitivement de cette crise et que nous puissions nous retrouver et reprendre nos activités, tout en respectant la réglementation sanitaire en vigueur.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre des projets lancés dès 2020 : rénovation des bâtiments de l'école, sécurisation de l'accès de l'école côté classes élémentaires.

Ce flash-info vous présente la future application qui vous permettra d'être plus en lien avec l'actualité de la commune. Un nouveau logiciel de réservation de la cantine et de la garderie sera également mis en place à la prochaine rentrée scolaire, rentrée pour laquelle les effectifs seront du même niveau que ceux de l'année 2020/2021.

Le projet compostage va démarrer en septembre prochain, dans un premier temps avec les écoles pour la valorisation des déchets alimentaires du restaurant scolaire. Je vous invite à fortement vous investir dans ce projet, à sensibiliser vos enfants. Une vente de composteurs sera également organisée lors de la foire aux marrons du mois d'octobre. Vous pourrez ainsi vous inscrire dans cette démarche. C'est une pierre à l'édifice très concrète pour développer des pratiques respectueuses de notre environnement.

J'appelle aussi à votre vigilance et votre engagement pour lutter contre le développement de l'ambrosie, véritable fléau pour notre santé. Chacun peut être acteur pour détruire cette plante invasive. Je tiens à remercier tous les membres des commissions communales qui ont travaillé à l'élaboration et mise en œuvre de tous ces projets.

La pause estivale avance à grand pas. Je vous souhaite de pouvoir prendre le meilleur repos possible. Et que nous puissions nous retrouver et échanger lors des différentes manifestations de ce deuxième semestre.

D'ici là, très bon été à chacun et chacune d'entre vous et prenez soin de vous en restant vigilants face à la COVID.



Philippe GUERIN, Maire.



Chasse à l'ambrosie

L'été revient, l'ambrosie et les allergies aussi ! Consultez le livret distribué avec ce flash pour apprendre à la reconnaître et l'éradiquer.

2. NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES

Par Catherine BOISSIER et Thomas GLEIZES

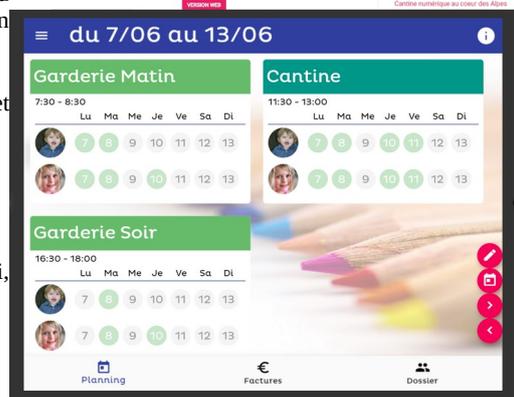


Cette année 2021 est aussi synonyme de transformation numérique. Afin de développer les liens entre vous et la municipalité, nous vous mettons à disposition une application. Elle vous permet de rester informés des actualités communales, de participer à des sondages, vous propose de soumettre vos idées ou encore de nous signaler tout dysfonctionnement lié à la commune. Cet outil est couplé à un fil d'actualité Twitter qui nous permet de diffuser instantanément les actualités sur tous les supports actuels et à venir. Ce support viendra provisoirement remplacer notre site web, actuellement en reconstruction jusqu'à la fin du deuxième semestre 2021, et qui deviendra lui aussi beaucoup plus interactif et complet. Pour installer l'application rien de plus simple : Allez directement dans votre Play Store ou dans votre Apple Store, Cherchez « Saint Didier de la Tour » et installez-la ! En complément de l'application communale, le logiciel de réservation de cantine et garderie évolue. Pour la rentrée de septembre les réservations passeront par le portail famille eTicket.

Vous pourrez accéder à ce portail via le lien internet suivant :

<https://www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille/>

Vous pouvez également télécharger l'application pour Android ou iPhone. L'application communale dispose elle aussi d'une redirection vers eTicket (dans « Portail Famille »)



Cette nouvelle solution offre une navigation plus intuitive et simplifiée, un visuel clair et compréhensible en un seul coup d'œil.

Nouveautés rentrée 2021-2022 :

- Réservation cantine et garderie du midi en 2 temps :
 - *pour le lundi et mardi : inscription avant le mercredi soir minuit
 - *pour le jeudi et vendredi : inscription avant le dimanche soir minuit
- Pour les parents qui souhaitent ou qui peuvent récupérer leurs enfants pour le repas de midi, un second créneau de garderie de 13h à 13h20 sera mis en place.

3. PROJET COMPOSTAGE

Par Sophie TREDAN



Réalisation des pesées à la cantine

Le projet de valorisation des déchets biodégradables de la commune commence à prendre vie avec son premier volet : l'installation d'un composteur au sein du groupe scolaire pour la valorisation des déchets alimentaires du restaurant scolaire, démarche qui rejoint d'ailleurs un projet des enseignants.

Quatre conseillers municipaux (Christel Barral, Lionel Monin, Sophie Trédan et Marielle Vaquéro) se sont ainsi relayés pendant huit jours en mai auprès des enfants pour réaliser les pesées des restes de repas. Leur objectif : estimer les quantités d'aliments gaspillés afin d'évaluer la dimension du bac de compostage nécessaire et adapté à la commune. Ce sont, en moyenne, plus de 13 kg d'aliments qui sont jetés chaque jour soit environ 2 tonnes de nourriture par an. Au-delà de la valorisation de ces déchets par compostage, ce

bilan sera aussi l'occasion de repenser l'offre de repas afin de réduire ces gaspillages. Les modalités pratiques de cette démarche ont ensuite été décidées en réunion avec les différents acteurs du projet (agents communaux, enseignantes, conseillères municipales et représentante du Sictom). Le bac de compostage de 600 litres sera installé en fin d'été au niveau de l'école maternelle pour que la valorisation des biodéchets puisse débiter à la prochaine rentrée scolaire.

D'autres étapes de ce projet global de compostage sont prévues sur la commune :

- à la rentrée : la proposition d'installation de composteurs partagés dans la commune à l'intention des habitants ne possédant pas de jardin qui souhaiteraient composter leurs déchets ;
- à l'automne : la mise en place d'un partenariat avec le Sictom pour une vente décentralisée de composteurs aux habitants de la commune à l'occasion de la Foire des marrons (les bons de commande seront disponibles dès le 4 septembre au forum des associations) ;
- dès que possible : la création d'une plateforme de compostage ou broyage pour les déchets issus de l'entretien des espaces verts communaux.



Exemple de site de compostage scolaire

4. ACTION SOCIALE ET VIE ASSOCIATIVE

Cette année, le CCAS souhaite organiser

La Semaine Bleue du 04 au 10 octobre 2021

à St Didier en proposant des activités aux aînés cassolards.

Courant septembre, un courrier sera envoyé à toutes les personnes de 70 ans et plus.

Si vous ne l'avez pas reçu le 30/09/21, merci de bien vouloir contacter le secrétariat de la mairie.

Par Sylvie BELHADI

Qu'est-ce **La Semaine Bleue** ? c'est la **Semaine Nationale des retraités et des personnes âgées**.

« Bien vivre son âge c'est participer à la vie sociale, économique et culturelle de son territoire au contact et en relation avec les autres générations dans sa famille mais aussi et surtout avec les amis, les voisins ceux avec lesquels on peut partager un loisir, une passion, un engagement associatif.

Dans le contexte inédit de cette crise sanitaire, économique et sociale, la Semaine Bleue 2021 aura plus que jamais pour objectif de développer et de valoriser la place que les aînés doivent occuper dans la communauté et ce, quels que soient leur âge et leur autonomie. Les plus âgés, qu'ils résident à domicile ou en Ehpad, ont beaucoup souffert des confinements successifs et nombre d'entre eux ont perdu tout lien social. L'année 2021 est l'occasion de commémorer le 70ème anniversaire de la Semaine Bleue. Plus qu'une commémoration, nous voulons que cet anniversaire marque un tournant décisif : celui d'une représentation positive de la vieillesse et du vieillissement. »

Tiré du site : <https://semaine-bleue.org>

Le CCAS vous souhaite à tous un bel été, prenez soin de vous et de vos proches.



5. CALENDRIER DES FÊTES*

Par Sylvie BELHADI

MOIS ANNEE 2021	JOUR	NOM DE L'ORGANISATEUR	NOM DE LA MANIFESTATION	LIEU DE LA MANIFESTATION
juillet	S:03/07	ASTC	Assemblée Générale	Foyer rural
	S:03/07	USCP	Concours de pétanque	Terrains + buvette à coté de la mairie
	S:03/07	Sou des école	Kermesse	Terrain stabilisé à la halle des sports
	Mer:14/07	Comité des fêtes	Concours de pétanque + Feu d'artifice	Complexe sportif: HS + tous les terrains
août	S:21/08	Comité des fêtes	Cinéma en plein air : « Ducobu 3 »	Halle des sports
	V:27/08	Amicale des donneurs de sang	Collecte du Don du Sang : 16h/19h45	Halle des sports
septembre	S:04/09	Comité des fêtes	Forum des Associations + Soirée repas	Halle des sports
	D:05/09	Amicale Boule Cassolarde	Concours de boules (date à confirmer)	Boulodrome + terrain stabilisé
	D:12/09	ASTC	Mini-tennis 10h/12h00	Halle des sports
	S:18/09	Amicale Boule Cassolarde	Concours de boules	Boulodrome + terrain stabilisé
octobre	V:01/10	Comité des fêtes	Assemblée Générale	Salle de réunion
	S:02/10	Amicale Boule Cassolarde	Concours de boules à confirmer	Boulodrome + terrain stabilisé
	L:04 au D:10	CCAS	La Semaine Bleue	
	D:10/10	Comité des fêtes	Foire des Marrons	Centre du village
	D:10/10	AEEP	Repas de la Foire des Marrons	Foyer rural
	D:10/10	Amicale Cassolarde du personnel	Foire des marrons : stand	Centre du village
	D:17/10	Le CCAS	Repas des Aînés	Halle des sports
	D:24/10	ASTC	Mini-tennis 10h/12h00	Halle des sports
novembre	D:07/11	Jeff Club	Casso'Loop (Course)	Foyer rural
	J:11/11	Amicale des Anciens Combattants	Commémoration du 11 Novembre	Monument aux morts
	J:11/11	La municipalité	Le centenaire : Repas	Foyer rural
	J:11/11	Sou des écoles les p'tits Cassolards	Vente à emporter : diots	Préau de l'école élémentaire
	S:20/11	Famille Anuarite	Théâtre	Foyer rural
	D:21/11	Association Téléthon	Loto pour le Téléthon	Halle des sports
S:20 et 27/11	USCP	Vente des calendriers à domiciles		
décembre	D:05/12	ASTC	Mini-tennis 10h/12h00	Halle des sports
	D:05/12	Les Restos du Cœur	Théâtre	Foyer rural
	J:16/12	Sou des écoles les p'tits Cassolards	Arbre de Noël	Foyer rural
	V:17/12	Amicale des donneurs de sang	Collecte du Don du Sang : 16h/19h45	Halle des sports

*Les dates sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année.

6. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Par Thomas GLEIZES



Cette année, la cérémonie du 11 Novembre ne manquera pas d'être exceptionnelle. Reportée l'année dernière pour les raisons sanitaires que nous connaissons, l'année 2021 sera marquée par la célébration du centenaire de notre monument aux morts ainsi que la remise du drapeau des anciens combattants, réalisé à l'identique de celui de 1920 (photos), véritable pièce de musée ornée d'un magnifique coq brodé que vous pouvez admirer dans le hall de la mairie. Cette cérémonie sera aussi l'occasion de remercier Lucien BARNIER, Président de l'Amicale des Anciens Combattants, pour la mise sous verre du drapeau original. Ne manquez pas cet événement historique et venez nombreux célébrer avec nous le souvenir de nos soldats morts pour notre liberté.



7. INVITATION NOUVEAUX ARRIVANTS

Par la commission communication



Vous êtes arrivé(s) en 2020 ? Votre bébé est né en 2020 ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie, de manière à vous accueillir le 25 Septembre à 10h30 au foyer rural pour un moment convivial !

8. RESPECTONS-NOUS

- Nuisances et Entretien

Bien vivre avec son voisinage fait partie du savoir-être de tout citoyen. Il incombe de respecter les règles de courtoisie et notamment celles concernant les horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage afin que les nuisances sonores des appareils tels que les tondeuses, tronçonneuses, débroussailluses etc... soient limitées.

Les horaires à respecter :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et jours fériés: de 10h à 12h.

Les feux de végétaux et autres sont formellement interdits. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques et entraîne de possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction, il est possible d'alerter les services d'hygiène de la mairie. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Concernant le ramassage des déchets: les poubelles se sortent la veille du jour de la collecte et se rentrent après le ramassage.

La taille des haies doit être régulière pour éviter de gêner les voisins et d'encombrer les voiries en cas d'intempéries (vent, neige).

Pour les horaires de déchetterie, consultez le site officiel <http://www.sictom-morestel.com/>

Afin de contribuer à la tranquillité du village, merci de veiller à ce que les chiens n'aboient pas jour et nuit.

"La Liberté commence où l'ignorance finit": Victor HUGO.

- Opération tranquillité en vacances

Vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de la Tour du Pin votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit pour dissuader toute tentative de cambriolage de votre domicile.

Informations sur : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>

EXCELLENT ÉTÉ 2021 !
L'équipe Municipale.